



Maison de la Gibauderie



Assemblée Générale du Vendredi 26 mai 2023

Rapport moral, rapport d'activité et rapport financier 2022

Rapport d'orientation et budget prévisionnel 2023

1. RAPPORT MORAL 2022	4
2. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022	5
A. Renouvellement du Projet d'Animation Globale 2023 2026	6
i. Explication de la démarche	6
ii. La méthode de renouvellement	6
B. Petite enfance, enfance et jeunesse	8
i. L'accueil de loisirs de 3 à 14 ans	8
ii. Le secteur jeunes : 14-18 ans	11
iii. Coordination éducative territoriale	14
C. Les familles	14
D. Bien vieillir à la Gibauderie	21
E. Les actions pour tous	24
F. Prêt de salle – soutien à la vie associative et démocratique	30
G. Le Conseil de quartier	32
H. Animer le projet associatif	32
i. Partenariats et affiliation	32
ii. Vie des instances statutaires	35
iii. Ressources humaines bénévoles	36

iv. Ressources humaines salariées	37
3. RAPPORT FINANCIER 2022	41
4. RAPPORT D'ORIENTATION 2023.....	56
5. BUDGET PREVISIONNEL 2023	57

1. RAPPORT MORAL 2022

I - 2022 était la dernière année de mise en œuvre du Projet d'Animation Globale élaboré pour la période 2019-2022, et reconnu par la CAF de la Vienne et la Ville de Poitiers.

C'est la dernière année où nous avons exprimé notre engagement à travers les 3 principes que sont le développement du lien social, la réponse aux besoins des familles et l'éducation populaire.

- Le lien social pour que les habitants se rencontrent pour lutter contre l'isolement.
- La réponse aux besoins de familles avec une posture d'écoute, pour savoir où sont les besoins, et la mobilisation de moyens pour répondre, dans la mesure du possible, à ces attentes.
- L'Education populaire avec la conviction qu'il est important de pouvoir apprendre tout au long de la vie.

Ces trois axes ont sous-tendu toute notre activité, dans une grande continuité.

II - L'affirmation de notre identité associative a été un autre fil rouge de notre action. Bien que nous soyons conventionnés avec nos financeurs, notre marge de manœuvre, notre liberté d'action sont bien réelles. Elles sont visibles nettement lorsque l'on compare avec les projets des autres Centres Sociaux Culturels de Poitiers, avec lesquels nous avons à la fois de nombreux points communs mais aussi des différences notables.

III - Enfin, le bénévolat reste une richesse de cette Maison, puisqu'il représente 4 ETP (90 bénévoles participent à l'action de la Maison). Cela est rendu possible par une réelle complémentarité entre les bénévoles et les salariés, une conviction et une pratique qui font partie de l'esprit de cette Maison. Conformément à la volonté du CA, cet état d'esprit a été mis en œuvre par le directeur Aurélien LAUTARD, que nous remercions pour la qualité de son travail pour la Maison.

IV - L'année 2022 a aussi été consacrée au renouvellement de notre Projet d'Animation Globale, pour la période 2023-2026, dont je vous parlerai tout à l'heure dans le rapport d'orientation. La conception de ce projet a rassemblé 10 salariés et les habitants volontaires (environ 30 personnes). Les séances de production collective des objectifs et des actions pour les atteindre ont été animées par la Scop¹ Accolades (la même qui avait guidé le travail des 10 maisons de quartiers avec la Ville et la CAF pour la conception des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs tripartites). La méthode de travail retenue était nouvelle : il s'agissait d'exprimer la vision idéale du quartier, puis d'imaginer quels changements vont se produire au cours de cette transformation, puis ce que la Maison de la Gibauderie peut faire pour contribuer à ces transformations. Nous avons donc raisonné par objectifs, par chemins de changement, plus que par action ou activité. Je développerai ceci dans le rapport d'orientation. Le PAG a été finalisé puis soumis à la CAF fin 2022 pour qu'elle délivre son agrément pour 4 ans.

Ce rapport moral sera soumis à votre vote avec les rapports d'activités et financiers, sauf demande de vote séparé par l'un des adhérents présents.

La présidente, Sophie Jousseau

¹ Société coopérative.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Dans son Projet d'Animation Globale 2019-2022, la Maison de la Gibauderie entend défendre les orientations suivantes :



A. Renouvellement du Projet d'Animation Globale 2023 2026

i. Explication de la démarche

Le Conseil d'Administration a abordé le renouvellement avec deux idées fortes en tête : la continuité et la remise en question.

Tout d'abord, en terme de continuité, le renouvellement devait être fait dans le respect de la démarche *d'Aller vers* écrite par les bénévoles et les salariés en 2021. Au total, 145 personnes ont répondu à l'enquête dans le cadre du diagnostic de territoire.

Cette démarche devait aussi renforcer notre dispositif d'évaluation aujourd'hui limitée à 4 champs expérimentaux notamment la complémentarité bénévoles salariés. Le Projet d'Animation Globale devait s'inscrire dans la continuité de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022/2025 signée par la CAF de la Vienne, la ville de Poitiers et les 10 Maisons de Quartier.

Enfin la connaissance des publics et du territoire développée par l'équipe bénévole et salariée devait être utile à la démarche.

D'autre part, le projet devait nous donner l'opportunité d'une remise en question. C'est la première fois que les jeunes ont été autant interrogés sur leur ressenti vis-à-vis du quartier et de l'avenir (étudiants en pied d'immeuble de leur résidence, jeunes collégiens rencontrés lors des permanences au collège ou au lycée).

Se remettre en question, c'était aussi adopter une nouvelle manière de piloter le projet de l'Association. Dans le cadre du renouvellement des Convention Pluriannuelle d'Objectifs, les 10 Maisons de quartier, la ville de Poitiers et la CAF de la Vienne ont adopté la « démarche orientée changement »² qui diffère de la méthodologie de projet habituelle (objectifs, sous objectifs).

Dans la méthode orientée changement, l'équipe s'interroge sur ce qu'elle souhaite changer avec et pour les habitants et se focalise moins sur le plan d'action. La démarche est plus exigeante en terme d'évaluation puisqu'il s'agira en fin de projet de mesurer ce qui a changé pour les habitants.

La Maison de la Gibauderie a souhaité adopter cette démarche dans le cadre de son renouvellement et faire appel SCOP ACCOLADES pour l'accompagner.

ii. La méthode de renouvellement

Le Conseil d'Administration a mis en place un comité de suivi de la démarche de renouvellement tout au long de l'année 2022. Il réunissait Thierry CHEINE, intervenant de la SCOP ACCOLADES, Bruno FAYE, vice-président de l'Association, Catherine GUERIN, secrétaire et Aurélien LAUTARD, directeur. Ce groupe s'est réuni avant chaque séance sur la base d'une proposition de T. CHEINE pour préparer les séances de travail.

Les séances de travail ont réuni un Groupe Projet composé en moyenne de :

- 7 administrateurs

² Pour en savoir plus sur l'approche orientée changement : <https://f3e.asso.fr/boite-a-outils/>

- 12 bénévoles
- 9 habitants
- 10 salariés soit toute l'équipe sauf l'agent d'entretien et les animateurs.

La moyenne d'âge chez les habitants était de :

- 12-25 ans = 10%
- 25-60 ans = 35%
- + de 60 ans = 55%

Le déroulé des séances était le suivant :

- Samedi 12 mars (report du 29 janvier cause COVID) : Le groupe projet s'approprie les enjeux du renouvellement et planifie les différentes étapes.
- Avril – Mai : Une équipe de 4 bénévoles et 6 salariés est allée à la rencontre d'environ 145 habitants (30 jeunes de 10 à 14 ans, 20 étudiants, 60 personnes actives et 35 retraités dont les 2/3 ont été rencontrés sur l'espace public ou en pied d'immeuble).
- Samedi 21 mai : Le groupe projet a évalué l'action de la Maison de quartier lors du précédent projet 2018-2022. Le groupe s'est approprié le diagnostic de territoire composé des résultats du questionnaire synthétisé par l'équipe enquête et des statistiques disponibles. La journée s'est terminée par l'élaboration d'une vision idéale du quartier de la Gibauderie à l'horizon 2040.
- Samedi 18 juin : Dans l'optique de la vision 2040, le groupe projet a déterminé les chemins de changements qu'il souhaitait opérer d'ici la fin du projet en décembre 2026.
- Par la suite, durant le mois de juillet, trois séances de travail en équipe très restreinte ont été nécessaires pour compléter cette 1ère ébauche. Les chemins de changement sont élaborés et seront définitivement validés par le Conseil d'administration et le groupe projet en septembre.
- Lundi 5 septembre : Un point d'étape est réalisé avec la ville de Poitiers, la Fédération des centres sociaux et la CAF de la Vienne en Conseil d'Administration pour vérifier la conformité de la méthode de renouvellement et des orientations du PAG avec les attendus de nos trois principaux partenaires.
- Samedi 17 septembre : le Groupe projet valide les chemins de changement et élabore le dispositif de pilotage et d'évaluation du projet d'animation globale 2023 2026.
- Lundi 17 octobre : Le Conseil d'Administration valide la version complète du Projet d'Animation Globale qui sera déposée à la CAF.
- 14 novembre : Commission partenariale Ville de Poitiers, CAF et Maison de la Gibauderie.
- Fin novembre : Validation du projet par la Commission d'Action Sociale de la CAF.
- Mars 2023 : Signature de la Convention CAF/ Maison de la Gibauderie délivrant l'agrément Centre social et culturel pour 4 ans.



Séance Projet d'animation globale

B. Petite enfance, enfance et jeunesse

i. L'accueil de loisirs de 3 à 14 ans

Objectifs du projet pédagogique :

Participer à la vie de l'accueil de loisirs

- Favoriser l'enrichissement collectif et individuel
- Accompagner l'enfant en tant que citoyen

Savoir vivre ensemble et savoir être pour vivre ensemble

- Accepter les règles de vie en collectivité
- Entretenir les rencontres et liens intergénérationnels
- S'affirmer individuellement et avoir confiance en soi

8

Depuis 2020, la Maison de la Gibauderie met en place un accueil émancipateur qui s'inspire d'une expérimentation de plusieurs maisons de quartiers affiliées à la Fédération des centres sociaux de la Vienne.

Dans les accueils de loisirs de la Maison de la Gibauderie, les jeux et les activités sont décidés et construits avec les enfants. Les animateurs sont présents pour les accompagner dans cette démarche et restent force de proposition pour favoriser la découverte.

Les enfants sont libres :

- De jouer ;
- De participer à une activité préparée par un animateur ;
- De décider et de construire à plusieurs une activité ou un jeu avec l'aide d'un adulte ;
- D'animer une activité accompagné d'un animateur ;
- De construire un projet sur une durée longue ;
- De se détendre.

Les enfants décident de l'organisation et du fonctionnement des salles d'activités avec l'aide des animateurs.

Les enfants peuvent :

- S'exprimer sur leurs envies et la parole de tous est prise en compte ;
- Aménager les espaces ;
- Se déplacer librement ;
- Avoir accès à du matériel de manière autonome ;
- Se mélanger entre maternels, élémentaires et adolescents.

Inscription :

Le système de partage des places permet une répartition équitable entre les familles. Les inscriptions sont possibles en présentiel comme en ligne.

Depuis septembre 2022, les modalités d'inscription se sont améliorées pour mieux prendre en compte les familles dont l'emploi du temps, notamment professionnel, évolue en cours d'année.

a) Accueil de loisirs 3-5 ans

- Capacité d'accueil : 38 enfants pour les mercredis et 30 enfants pour les vacances.

- Nbre de mercredi et de semaines vacances scolaires : 36 mercredis et 55 jours de vacances (Vacances d'hiver, de printemps, d'été - 6 semaines et automne).
- Nbre d'enfants différents en 2022 : 136 enfants contre 130 en 2021
- Nbre de familles différentes en 2022 : 123 familles contre 118 en 2021.
- Nbre d'heures en 2022 : 21 990 heures contre 20 042 en 2021.
- Taux de remplissage : 80 %
- Si possible chiffrer les refus, liste d'attentes : 20 journées enfants refusées contre 35 en 2021.

Partenariat : Nous travaillons en partenariat avec la crèche des lutins et l'EHDAP la Rose d'Aliénor

Principales réalisations :

Hiver : Sortie au château de Beauvoir / fabrication d'instrument de musique/intervention percussion/projet autour de l'ouïe/création florale/ activité sportive.

Printemps : Chasse au œuf avec l'HEPAD Rose d'Aliénor/ cuisine/ piscine/cinéma/sortie à la Roseraie/ ciné débat/ fabrication de savon/ sortie médiathèque.

Été : cinéma/sortie au Jardin des plantes/ jeu libre avec la crèche des lutins/ piscine/ festival Contes en fête/ olympiade/ stage arts-martiaux/ cuisine/ château de Monthoiron/ stage danse/ bateau tour/ sortie au parc Défi'planet/sortie piste des merveilles/ athlétisme/ séjour au château de Beauvoir.

Automne : stage danse/ incroyable talent/ cuisine/ cinéma/parcours du guerrier/ sortie Mendés France autour des 5 sens/championnat des shinobis juniors/médiathèque.

Mercredis : spectacle à l'ALEPA/cuisine/ projet nature/sortie abeille/activité jardinage/participation au Giboul'dingues/boite de Pandore/bouteille sensorielle/club lecture/spectacle au TAP/patinoire/création de jeu de société.



Sortie nature à l'accueil de loisirs

b) Accueil de loisirs 6-10 ans

- Capacité d'accueil : 42 enfants pour les mercredis et 32 enfants pour les vacances
- Nbre de mercredi et de semaines vacances scolaires : 36 mercredis et 55 jours de vacances (Vacances d'hiver, de printemps, d'été 6 semaines et automne).
- Nbre d'enfants différents en 2022 : 156 enfants contre 162 en 2021
- Nbre de familles différentes en 2022 : 133 familles contre 134 en 2021
- Nbre d'heures 2022 : 25 000 heures contre 20 799 en 2021
- Taux de remplissage : 93,49 %
- Si possible chiffrer les refus, liste d'attentes : 117 journées enfants refusées contre 18 en 2021

Partenariat : Nous travaillons en partenariat avec l'EHPAD la Rose d'Aliénor, les centres sociaux du territoire.

Principales réalisations :

Hiver : Stage d'animation tressage et contes / projet d'animation danse Afro / Handisports / Grands jeu Olympiades / Atelier cuisine + couture + expériences scientifiques/ sorties Bois de ST Pierre + Cinéma.

Printemps : Projet d'animation danse hip-hop + initiation danse Bachata / Grands jeux « Les meilleurs pâtissiers » + « Koh-lanta » / Jardinage avec bien vieillir/ geocaching/ Art floral/ Sortie nature Loutre dans le cadre des Giboul'dingues + accrobranche, médiathèque, piscine, St Cyr / atelier cuisine.

Été : Projet Bateau tour / Equitation / Multisport / Athlétisme / Sortie au Bois de Saint Pierre / Fresque du Studel / Festival du jeu à Parthenay / Grand jeu inter ville / Piscine / Défi Cuisine / Cinéma

Automne : Stage danse et organisation d'un spectacle « Les incroyables talents » / Sortie au Festival de Ménigoute + cinéma + piscine / Atelier cuisine

Mercredis : spectacle à l'ALEPA/cuisine/ projet nature/ Participation au Giboul'dingues/ spectacle au TAP/patinoire/création de jeu de société/ Grand jeu escape game / Sortie au Bois de Saint Pierre.



Sortie à vélo accompagnée par Roland, bénévole

c) Accueil de loisirs 10-14 ans « Gibau'bouge »

- Capacité d'accueil : 12 ados pour mercredi et les vacances
- Nbre de mercredi et de semaines vacances scolaires : 36 mercredis et 55 jours de vacances (Vacances d'hiver, de printemps, d'été 6 semaines et automne).
- Nbre d'enfants différents en 2022 : 74 ados
- Nbre de familles différentes en 2022 : 67 familles
- Nbre d'heures par rapport à la capacité et aux heures : 11 999 heures
- Taux de remplissage 88.28 %
- Si possible chiffrer les refus, liste d'attentes 75 journées enfants refusées contre 32 en 2021

Partenariat : partenariat avec le club de rugby, le club de Padel et l'EPA.

L'animateur jeunesse est présent au sein du collège Ferdinand Clovis Pin pendant la pause méridienne. Sa présence lui permet de créer un lien avec les jeunes mais aussi de mettre en place des projets. Clément participe à l'animation du Conseil de Vie Collégienne. L'un des projets de cette année est l'aménagement du foyer du collège, lieu de présence de l'animateur.

Principales réalisations :

Hiver : cuisine, activité avec le secteur Bien Vieillir, décoration de la salle, Padel, sortie au Futuroscope.

Printemps : Cuisine, activité avec le secteur Bien Vieillir, initiation au rugby, sortie à l'accrobranche. Activité avec une diététicienne.

Été : Grand jeu autour de Koh Lanta, concours de cuisine, activité athlétisme, participation au projet « bateau tour », sortie à la plage, cuisine, football américain, séjour à Châtellerault, Bowling, cinéma.

Automne : organisation d'un spectacle « Les incroyables talents », sortie au festival de Ménigoute, cuisine, grand jeux sportifs, cuisine, Activité avec le Bien vieillir.

Mercredis : Patinoire, grand jeux, Médiation animale, Cuisine, temps d'échange autour du harcèlement scolaire, décoration de la salle, sortie canoé.

ii. Le secteur jeunes : 14-18 ans

Objectifs :

- Favoriser l'inclusion des jeunes
- Accompagner la citoyenneté des jeunes

- Capacité d'accueil : 12 jeunes pour mercredi et les vacances
 - Nbre d'enfants différents : 36
 - Nbre de Chantiers : 4 chantiers loisirs
 - Nbre de familles différentes en 2022 : 36
 - Taux de remplissage : 52,24%

Evaluation du projet jeunesse en 2022 :

Objectif Général	Objectif Opérationnel	Elément de preuves	Indicateurs	04/07/2022	01/09/2022	08/03/2023
Favoriser l'inclusion des jeunes	Développer les liens entre MG et Jeunes et entre jeunes	L'animateur, voire la MG est une ressource pour les jeunes du quartier	Nbre de jeunes de 14 ans à 18 ans utilisant les services de la MG	77	99	170
			Nbre de followers sur Instagram	164	192	400
		Les animateurs sont formés à l'écoute active	Les animateurs sont ils formés ? Oui / Non	Non	Non	en cours
	Recueillir leurs besoins et leurs envies	Les besoins et envies sont identifiés et font l'objet d'une action si jugés pertinents	Les besoins et envies sont recensés et traités	4 besoins et envies hors loisir ont été identifiés dont 3 collectifs et 1 individuel. 3 besoins ont été accompagnés et 1 jugé non opportun.	6 besoins et envies hors loisir ont été identifiés dont 6 collectifs et 5 individuels. 5 besoins ont été accompagnés et 2 jugé non opportun.	13 besoins et envies
	Accompagner les jeunes sur leurs problématiques quotidiennes	Les jeunes sont accompagnés	Nbre de jeunes accompagnés ou orientés sur des problématiques.	1 jeune	1 jeune	4 jeunes
Accompagner la citoyenneté des jeunes	Renforcer leur rôle au sein de la Maison de la Gibauderie (exemples : programmation d'activités, projet jeunesse, projets collectifs, fête de quartier, séjour)	La programmation est co construite avec les jeunes	Part des actions qui sont proposées par des jeunes ou jeunes et animateur	33%	30%	31%
		Les jeunes sont impliqués dans la MG.	Nbre de jeunes impliqués dans l'organisation de la vie du centre (Projet)	3	4	16
		Des actions collectives sont organisées	Nbre d'actions collectives menées	4	4	4
	Renforcer le rôle des jeunes au sein de la société (exemples : actions d'intérêt général, chantier loisirs, aménagement du territoire, réseau jeunes départemental et national)	Des actions citoyennes sont organisées en dehors de la MG	Nbre d'actions citoyennes menées en dehors de la MG	1	1	1
		Les jeunes sont impliqués dans les actions citoyennes	Nbre de jeunes impliqué dans une action citoyenne en dehors de la MG	6	12	12

Sur la thématique « Favoriser l'inclusion des jeunes », l'objectif opérationnel de développement de liens entre la Maison de la Gibauderie et les jeunes ou entre les jeunes eux-mêmes est réussi. On remarque une progression du nombre des jeunes utilisateurs des services offerts par la Maison de la Gibauderie, ce qui traduit une plus grande inclusion de cette population. Cette progression s'observe sur les autres indicateurs quantitatifs traduisant une meilleure communication des actions de la Maison de la Gibauderie et une meilleure création de liens.

Cette création de liens est aussi observée avec la mise en place du partenariat avec le lycée Camille Guérin et son internat : les jeunes ont pu se rencontrer, ouvrir leurs cercles sociaux, se mélanger et créer de nouvelles amitiés qui n'auraient pas pu se créer sans notre intervention.

Les deux objectifs opérationnels sur le recueil de besoins et des envies des jeunes, ainsi que leur accompagnement sur des problématiques quotidiennes ne sont pas évalués dans cette grille d'évaluation avec des indicateurs qualitatifs. Néanmoins, grâce aux retours de l'animateur du secteur 14-18 ans, on remarque que l'ouverture de ce secteur a été un bienfait pour cette tranche d'âge avec des confidences et des partages de vie.

Outre l'aspect social, les jeunes sont aussi inclus dans l'organisation des activités de la Maison de la Gibauderie.

Partenariat :

Partenariat avec l'école Saint Exupéry, la Mairie ainsi que EKIDOM.

- Partenariat avec la Mairie de Poitiers et plus précisément avec l'école Saint Exupéry. Mise en place d'un chantier loisirs de peinture, qui s'est déroulé en 3 temps. Un premier temps où 10 jeunes ont repeint la première partie du préau. Ensuite 6 jeunes ont repeint le couloir durant les vacances d'avril et pour finir 20 jeunes ont participé au chantier durant les vacances d'octobre 2022 afin de repeindre la dernière partie du préau. Chaque jeune présent recevait en contrepartie une somme de 10€ par demi-journée de présence au chantier (financé par la Mairie). L'argent récolté permet aux jeunes de financer des actions ou des activités au sein de la Maison de la Gibauderie. Un temps d'échange et de valorisation fut organisé avec les élus de la Ville ainsi qu'avec la directrice de l'école et des jeunes ayant participé aux 3 chantiers.

- Pour le chantier en partenariat avec Ekidom, les jeunes ont remis en état une partie du jardin situé au 23 résidence de l'Essart à Saint Benoit. 4 jeunes ont participé à ce chantier qui s'est déroulé sur 4 matinées en août 2022. Chaque jeune qui a participé au chantier recevait en contrepartie 15 € par matinée de présence (financé par Ekidom).

Lycée :

Suite à l'arrivée de Clément à la direction adjointe du secteur jeunesse en janvier 2022, nous avons repris les animations auprès du lycée. Après plusieurs présences au foyer du lycée Camille Guérin ; l'association a pris la décision d'arrêter cette permanence et de nous concentrer auprès du public interne du lycée. Nous avons donc décidé que Clément interviendrait un mercredi tous les 15 jours en soirée. Le programme des animations est défini avec les délégués de l'internat. De plus Clément participe au Conseil de Vie Lycéenne dans le but de mettre en place des projets favorisant le bien être des lycéens.

Principales réalisations :

Action :

Afin de financer leur séjour, les jeunes mettent en place des actions d'autofinancement. Les jeunes lavent les voitures deux fois dans l'année. En contrepartie, les usagers récompensent les jeunes en donnant une somme d'argent libre. Les jeunes assurent les buvettes lors des spectacles et événements de la Maison de la Gibauderie. Lors de ces événements les jeunes cuisinent des crêpes et font des jus de fruits maison. Ils ont mis en place une vente de petits pains au sein du collège Ferdinand Clovis Pin.

Chantier :

En février : Peinture du préau de l'école St Exupéry

En avril : Peinture du préau de l'école St Exupéry

En août : Jardinage en partenariat avec Ekidom

En octobre : Peinture du préau de l'école St Exupéry

Activités :

Sortie au lazer game / Bowling / Escape Game / activité autour du harcèlement scolaire / Participation à la projection du film : « je te faisais confiance » / Grands jeux / Temps d'accueil libre / Sortie au Futuroscope / Sortie au cinéma / Cuisine.

Séjour :

Un séjour à Pornic durant la semaine du 18 au 22 juillet 2022 a été organisé. 12 jeunes sont partis en séjour accompagnés de 2 animateurs. Les jeunes ont participé à l'élaboration de ce séjour en le construisant ensemble, accompagnés de leur animateur. Les jeunes ont mis en place des actions afin de financer ce séjour. Ils ont vendu des crêpes et des jus lors de différentes manifestations (Fête de quartier, spectacle, bistrot d'été ...), lavage de voitures, vente de brioches....

Lors de ce séjour, les jeunes ont nettoyé une plage et un temps fut organisé auprès du public maternel afin de les sensibiliser au respect de l'environnement.

iii. Coordination éducative territoriale

COORDINATION EDUCATIVE TERRITORIALE (C.E.T)	
Objectifs opérationnels : Renforcer localement la notion de communauté éducative. Animer la concertation entre les différents acteurs éducatifs locaux.	Contenu : Réunion trimestrielle des acteurs éducatifs du quartier pour échanger sur nos préoccupations communes liées à l'enfance, l'éducation, la famille et la scolarité. Réunions : - 20 septembre : Interconnaissance des acteurs du quartier, présentation du projet d'animation globale 2023 2026 de la Maison de la Gibauderie Il y a eu moins de réunions de la CET depuis la période covid mais la réunion du 20 septembre a permis d'enclencher un rythme désormais trimestriel avec 4 réunions programmées pour l'année 2022 2023.
Partenaires éducatifs : Service Éducation de la Ville, Crèche les Lutins, Ecoles maternelles du Petit Tour et Evariste Galois, Ecole élémentaire Saint-Exupéry, Collège Ferdinand Clovis Pin et Lycée Camille Guérin, Associations et Fédérations de parents d'élèves de ces 5 établissements, Responsables des accueils périscolaires municipaux des 3 établissements de l'élémentaire, animateurs, Responsables Enfance, Jeunesse et Familles de la Maison de la Gibauderie	
Ressources humaines : Coordination par la direction de la Maison de la Gibauderie	

C. Les familles

Objectifs spécifiques :

- Favoriser les liens intra et interfamiliaux
- Soutenir la fonction parentale
- Informer, communiquer et mobiliser les familles sur les actions de la Maison de la Gibauderie
- Co-construire les actions avec les familles
- Inclure des familles dans la vie de quartier

ACCUEIL INDIVIDUEL	Objectifs opérationnels : Accompagner et soutenir la fonction parentale. Ecouter, informer, orienter les familles et les accompagner si nécessaire. Apporter un soutien personnalisé dans la mesure du possible, en complémentarité avec les travailleurs sociaux.	Contenu : La Référente Familles, de formation assistante de service social, se tient à la disposition des familles qui la sollicitent pour les recevoir de façon individuelle. Une salle est disponible au sein de la structure pour assurer la confidentialité. L'agent d'accueil est informé de la possibilité de cet accompagnement ; quand elle identifie des difficultés particulières, elle oriente les familles vers la Référente Familles qui travaille avec les acteurs éducatifs et les acteurs sociaux du territoire lorsque cela est nécessaire. Depuis la prise de fonction de Sandra DORAY DUFAUD en 2020, cette action est redevenue possible, la salariée est identifiée. Au-delà de l'accueil, les personnes sont orientées grâce au bouche à oreille.
	Public : 48 familles sont accompagnées dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). 15 personnes ont été accompagnées dans le cadre de démarches sociales.	Moyens : Présence de la Référente Familles du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture de la Maison de la Gibauderie.



Bibliothèque de rue

BIBLIOTHEQUE DE RUE	Objectifs opérationnels : Aller à la rencontre des familles et rendre visible la complémentarité de l'Education Nationale et de l'éducation populaire. Utiliser le livre comme média ludique et symbolique entre l'école et la Maison de la Gibauderie. Animer un espace mitoyen entre le scolaire et l'extrascolaire.	Contenu : Fréquence : un vendredi soir par mois 11 séances ont eu lieu en 2022. Durée : 1h30, de 16h00 à 17h30 Lieu : en extérieur sur l'allée mitoyenne entre l'école et la Maison de la Gibauderie et/ou dans le parc de la Gibauderie. Repli dans le hall de la Maison de la Gibauderie en cas d'intempérie. Animation : Association le Clou Chauvigny. Accueil : la Référente Familles ou l'animatrice familles et lien social va à la rencontre des familles, invite à rejoindre le lecteur, informe sur les projets de l'Association et les prochaines animations.
	Public : Environ 40 familles différentes ont participé à la bibliothèque de rue en 2021 (environ 60 enfants). En moyenne, 5 familles étaient présentes à chacune des séances. En se rapprochant davantage des écoles et en allant mobiliser les familles à la sortie de l'école, de nouvelles familles, voire des enfants seuls ont fréquenté l'activité.	Moyens : Intervenant professionnel Association Clou Chauvigny. Référente Familles. Affichage dans le quartier la veille de la bibliothèque pour informer les familles.



Séjour familles à Fouras

GIB'ATELIERS	Objectifs opérationnels : Renforcer les relations intra et interfamiliales. Provoquer le partage, la découverte et l'expérimentation d'outils éducatifs entre les parents et leur(s) enfant(s). Prendre le temps de faire ensemble. Provoquer la rencontre entre les familles du quartier. Proposer une première expérience collective pour les enfants qui ne sont pas encore scolarisés.	Contenu ; Les ateliers parents-enfants sont animés par l'animatrice Familles et de manière ponctuelle par des intervenants. Fréquence : deux fois par mois. Thèmes : choisis et validés par la Référente Familles et Pouvoir d'Agir ou l'animatrice Familles sur propositions des participants. Les activités proposées sont variées et adaptées à l'âge des enfants. Dans la mesure du possible, les animations sont en lien avec les projets transversaux de l'Association, afin que les familles puissent s'y investir. Déroulement en trois temps : - un temps d'accueil - un temps d'activité - un temps de discussion autour de ce qui vient de se vivre 18 ateliers ont été organisés : - le mercredi de 9h30 à 10h30 pour les 0 à 3 ans avec des thèmes différents : massage bébé, éveil sensoriel, yoga du son, cuisine, jardinage, danse, etc. - Certains jours des vacances estivales sous la forme d'action passerelle avec l'Accueil de loisirs. - Le samedi de 10h à 11h pour les 3 ans et plus avec des thèmes différents : loisir créatif, éveil sensoriel, yoga du son, cuisine, jardinage, danse, etc.
	Public : - Il y a 25 fréquentations par des parents et 31 par des enfants. - La fréquentation est faible, un partenariat est en cours avec la PMI et la crèche « les lutins ». - Un diagnostic sur la famille est en cours afin de repérer les besoins et les attentes du public	Moyens : Matériel adapté pour l'accueil des 0-3 ans. La Référente Familles et Pouvoir d'Agir ou l'animatrice Familles et lien social. Certains ateliers sont animés par des prestataires extérieurs.

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

« GIBAU'COUP DE POUCE »

Objectifs :

Contribuer aux apprentissages des savoirs fondamentaux et du savoir-être élève.

Utiliser des méthodes pédagogiques « détournées » et enracinées dans la réalité quotidienne de l'élève pour retravailler posture et savoirs fondamentaux.

Mettre l'élève en situation de réussite et le valoriser pour favoriser l'estime de soi et faire évoluer le regard des adultes sur l'enfant.

Créer les conditions d'un dialogue avec les parents en valorisant leurs compétences et leur permettre de (re)prendre une place active dans le suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s).

Démarche associative :

Elaboration des objectifs de l'accompagnement scolaire pour chaque élève avec l'équipe enseignante de l'Ecole Saint-Exupéry.

Les élèves sont orientés par les enseignants avec l'accord des parents. La Référente Familles rencontre, d'une part les enseignants de chaque élève, d'autre part les parents, afin de définir les pistes pédagogiques à travailler avec l'élève.

La référente famille est allée en début d'année scolaire dans chaque classe de CM1-CM2 afin de présenter le dispositif et ainsi éviter aux élèves participants d'être stigmatisés.

Pour cette année, l'Association a décidé de maintenir l'accès à l'accompagnement scolaire aux classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Concertation permanente avec les enseignants et les parents.

Organisation des ressources :

Financement Ville de Poitiers et CAF.

Coordination d'ensemble par la Référente Familles et l'adjoint familles

Intervention quotidienne de 4 animateurs salariés sur la période scolaire à partir de novembre (4 jours/ semaine)

Intervention hebdomadaire d'une sophrologue : Anne REBOURG

Intervention selon disponibilité de 13 bénévoles.

Partenariat avec le Service des Sports de la Ville de Poitiers (pratique du tir à l'arc, de l'escrime, jeux athlétiques, escalade)

Principales réalisations :

Nous accompagnons cette année 48 enfants. Chaque enfant bénéficie de 2 séances de 2 heures par semaine. Certains sont donc accueillis le lundi et le mardi et les autres le jeudi et le vendredi. Nous recevons donc 24 élèves tous les soirs. Ils sont répartis en 3 groupes (unités) de 8. Chaque groupe est encadré par 1 animateur salarié et 1 bénévole au minimum. Le lundi, un groupe profite de la bibliothèque de l'école Maternelle (les moins lecteurs), le mardi, un groupe profite d'une séance de sophrologie avec une professionnelle (les élèves ayant le plus de difficulté de concentration), le jeudi, un groupe pratique une activité sportive dans un gymnase à proximité de la Gibauderie (des élèves devant travailler la motricité ou la confiance en soi) et le vendredi, un groupe se rend à la médiathèque (cela permet de contribuer à un apport culturel).

En plus d'un accompagnement autour des devoirs, des clubs sont proposés pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de prendre plaisir à faire ensemble, d'être valorisés par la participation à des projets collectifs. Ces activités ont été organisées en clubs, changeant à chaque période.

Nous comptons dans nos effectifs 3 enfants qui bénéficient d'une reconnaissance de handicap. Nous avons adapté notre pédagogie et mis en place des outils afin de leur proposer un accompagnement adapté.

Nous impliquons les parents en échangeant avec eux chaque soir où l'enfant est accueilli. Cela nous permet de comprendre au mieux le contexte familial de l'enfant et de mettre en exergue le travail effectué par l'enfant en valorisant ses compétences. Encore cette année nous demandons à 1 parent de chaque famille de participer à une séance du Gibau'coup de pouce. Cela a pour objectif d'être transparent sur notre travail avec les enfants et de pouvoir donner des outils pédagogiques aux parents.

Fréquentation :

2019-2020 : 30 enfants

2020-2021 : 40 enfants

2021-2022 : 48 enfants

Toutes les familles ont été rencontrées individuellement à l'inscription. Elles sont reçues par la personne qui a fait travailler leur enfant.

Groupe de parents d'enfants mobilisés pour l'intégration des enfants en situation de handicap	Objectifs opérationnels : Améliorer la situation des enfants en situation de handicap et de leurs parents	Contenu ; Il s'agit d'un groupe de parents qui s'est constitué en mars 2022 lors de la semaine de lutte contre les discriminations organisées par le Local. Lors de cette soirée dédiée à la situation des enfants, des parents ont exprimé des difficultés très fortes et le souhait de poursuivre un travail collectif pour améliorer la situation. 6 Maisons de quartier se sont mobilisées et le groupe a été animé par un salarié de la Maison de la Gibauderie et une salariée du Local. L'animation de ce groupe repose sur la démarche de Développement du Pouvoir d'Agir. Ce groupe s'est réuni 4 fois en 2022. C'est à la fois un groupe d'entraide entre parents et un groupe mobilisé pour améliorer la situation de toutes les familles en essayant d'améliorer les relations entre la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et les familles.
	Public : - 16 parents actifs et environ 10 participations à chaque rencontre.	Moyens : Directeur de la Maison de la Gibauderie et la référente familles du Local. 6 Maisons de quartier associées : Saint Eloi, La Blaiserie, Les 3 cités, Le Local, la M3Q, La Maison de la Gibauderie

D. Bien vieillir à la Gibauderie

Objectifs opérationnels :

- Apporter une attention particulière aux personnes âgées les plus fragilisées en écoutant leurs difficultés et en les mobilisant afin qu'elles puissent proposer collectivement des actions qui répondent à leurs attentes et leurs besoins.
- Créer du lien social et lutter contre l'isolement.
- Stimuler les compétences physiques et cognitives au travers d'activités socialisantes et ludiques.
- Créer une cartographie des personnes âgées isolées du quartier afin de pouvoir communiquer sur nos actions collectives et individuelles.

Ressources :

- Subvention supplémentaire de la Conférence des financeurs départementale fléchée sur les ateliers Bien vieillir et fonds propres de l'Association.
- Coordination du projet par la Référente Familles.
- Une animatrice à 50 % équivalent temps plein.
- Une animatrice en contrat d'apprentissage pour l'inclusion numérique
- Communication : Divers supports tels journaux, magazines locaux, radio, etc...
- Suivi par la Commission Bien vieillir
- Constitution d'un groupe d'entraide bénévole
- Des bénévoles extérieurs qui viennent partager leurs connaissances professionnelles et/ou leurs passions.

Contenu :

- Démarche de développement du pouvoir d'agir : Au démarrage du projet Bien vieillir, la Maison de la Gibauderie a souhaité s'engager dans une démarche de développement du pouvoir d'agir, partant du principe que les salariés et les bénévoles ne connaissaient pas ce que vivent les personnes âgées vulnérables et qu'il n'y a qu'en les écoutant et en les associant qu'on pourrait trouver des solutions à leurs problèmes. L'équipe Bien vieillir, lors de ses rencontres avec les seniors du quartier, est dans une démarche d'écoute active. L'objectif est de repérer les personnes fragilisées, d'entendre leurs difficultés et de leur proposer de passer de l'individuel au collectif.
- Accompagnements individuels : Les demandes les plus communes sont les renseignements sur les dossiers d'Allocation Personnes Agées, les aides à la personne, le droit commun et l'accès au numérique.
- Ateliers et sorties : 69 actions ont été proposées sur l'année. Dans notre programmation nous avons apporté un soin particulier au fait d'alterner des ateliers de prévention et d'autres ludiques favorisant le lien social.
- Permanence numérique : En 2022, une permanence hebdomadaire de deux heures est mise en place pour répondre aux besoins des habitants sur les usages du numérique. Un atelier collectif mensuel permet de traiter les questions récurrentes. (30 permanences et 7 ateliers ont eu lieu).
- Hors les murs : La référente Bien Vieillir et l'animatrice ont parcouru en période estivale le quartier en vélo ou à pied afin d'aller rencontrer les habitants qui ne se rendent pas à la maison de quartier. C'est dans le parc et autour du centre commercial qu'elles ont rencontré le plus de personnes. Ces moments ont permis une visibilité pour le secteur ainsi que pour toutes les autres propositions de la Maison de la Gibauderie (ateliers par et pour, programmation culturelle, etc...)
- Semaine bleue au début du mois d'octobre : C'est la semaine nationale du vieillissement. En partenariat avec le centre socio-culturel des 3 cités, nous avons élaboré un programme varié (repas méditerranéen, ciné débat sur la sexualité des seniors, balade sophrologique, Visite de la villa Bloch, Thé dansant, etc...). Une vingtaine de personnes du

quartier ont participé à cet événement. Les publics des 2 maisons de quartier ont apprécié de se rencontrer. Des liens ont été créés entre le public et les professionnels. Des adhérents des 3 Cités sont devenus adhérents également à la Maison de la Gibauderie et un bénévole-administrateur des 3 cités est venu animer des ateliers au sein de notre maison de quartier.

- Réseau d'entraide bénévole : Les différents confinements ont mis en exergue de nombreuses situations d'isolement et de souffrance notamment chez les personnes âgées du quartier. Nous avons tenté d'y répondre par des maraudes et des appels téléphoniques. Des réunions publiques ont été tenues afin de réfléchir collectivement à la problématique des personnes âgées isolées du quartier. Conscients que des freins sont prégnants chez les personnes et qu'il serait difficile de les faire venir sur des temps collectifs, des habitants se sont proposés en tant que bénévoles pour aller les visiter à domicile pour tenter de répondre à leurs besoins. Une commission de pilotage du secteur bien vieillir a été créée. Elle a posé le cadre d'intervention du réseau. En 2022, une dizaine de personnes ont bénéficié d'un accompagnement et le réseau comptait 12 bénévoles.
- Semaine Solidaire : Afin que personne ne reste seul pendant les fêtes de fin d'année, nous avons décidé d'organiser des activités du 19/12 au 23/12 alors que la Maison est traditionnellement fermée à cette période. La référente Bien Vieillir et l'animatrice sont allés au domicile de seniors très isolés du quartier. Un repas de fête a été organisé le 23/12 à midi, le repas était réalisé par le Toit du Monde, structure d'insertion. Les 50 participants ont pu danser sur la musique de « Didier la fête »
- Maraudes : Afin que tous les habitants du quartier puissent avoir connaissance du réseau d'entraide bénévole, il a été décidé avec la commission et les bénévoles du réseau de rendre visite à tous les habitants du quartier. 3 Maraudes ont été organisées en 2022.
- Groupe Développement du Pouvoir d'Agir : Dans le cadre du congrès national des centres sociaux qui aura lieu du 12 au 14 mai avec pour thème Justice sociale et Démocratie, les Maisons de quartier de Poitiers ont réuni en juin 2022 les seniors qui avaient fait part d'injustices vécues en raison de leur âge. Suite à cette réunion, la référente Familles Bien vieillir de la Maison de la Gibauderie et une animatrice de la M3Q accompagnent un groupe de 10 seniors qui souhaitent agir sur le choix de leur fin de vie (renseignements sur la loi Claeyss-Léonetti, directives anticipées...). Ils se sont réunis 3 fois en 2022 et poursuivent leur travail en 2023.

Public :

- Nombre de personnes : 88 personnes différentes ont participé à des ateliers en 2021
- Réseau d'entraide : 12 bénévoles
- Semaine solidaire (semaine de Noël) : 20 adhérents du secteur ont participé à nos actions
- Accompagnements individuels : 20 personnes en ont bénéficié



Groupe sénior mobilisés dans le cadre du Congrès des Centres sociaux

Evaluation du projet Bien vieillir :

Impact social souhaité	Marqueurs	Marqueurs	Indicateurs	2021
Par notre action, nous souhaitons favoriser le Bien vieillir dans le quartier de la Gibauderie	Les habitants âgés de + de 60 ans maintiennent ou recréent une vie sociale	La MG est attractive envers les publics cibles	Nbre de personnes de + de 60 ans reçues ou accompagnées individuellement par un bénévole ou un salarié	16 personnes
			Nbre de personnes différentes ayant participé à un atelier BV	88 personnes
			Nombre de nouveaux adhérents de + 60 ans	246 adhérents contre 230 en 2021
		La MG est accueillante, elle fidélise les participants	Les participants aux ateliers BV se sentent bien accueillis, recommanderaient la MG ...	Questionnaire non diffusé cette année.
		Les habitants passent de l'individuel au collectif	Nbre de personnes de + de 60 ans passées d'un accompagnement individuel (visite de bénévole, accompagnement social, permanence numérique) à une action collective	11 personnes sur 16.
	Les habitants de 60 et + sont acteurs de leur vie, du projet BV et de leur quartier	Les habitants âgés de 60 ans et + sont acteurs de la gouvernance et de la mise en œuvre du projet	Nbre de bénévoles de + de 60 ans impliqués dans le projet Bien Vieillir	17 bénévoles de + 60 ans
			Nbre d'ateliers proposés par les personnes âgées de + de 60 ans et réalisés	19 ateliers sur 70 ont été proposés par un bénévole et 10 ont été animés par un bénévole.
		Les habitants âgés de 60 ans et + sont acteurs de leur quartier ou leur ville	Nbre de bénévoles de + de 60 ans impliqués dans la Maison de quartier	48 bénévoles sur 89 ont plus de 60 ans en 2022
			Nbre de fois où la MG a permis une adaptation des politiques publiques aux problèmes vécus par les habitants	0 fois
		Les habitants âgés de 60 ans et + sont acteurs de leur vie	Nbre de personnes accompagnées individuellement pour régler un pb (social, numérique...)	16 personnes différentes sur le secteur Bien vieillir + 14 personnes différentes accueillies chaque mois sur la permanence numérique en moyenne
			Nbre de groupe de travail sur des problématiques sociales issues des entretiens DPA et de l'écoute large	2 groupes inter maisons de quartier

E. Les actions pour tous

SORTIES POUR TOUS	Objectifs opérationnels : Favoriser les relations intra et interfamiliales. Organiser des sorties intergénérationnelles accessibles à tous. Faciliter les échanges entre les générations au travers d'activités partagées. Permettre des excursions collectives hors du périmètre quotidien.	Contenu : 12 sorties ont été proposées aux familles (St Palais sur mer, Lac de st Cyr, Terra Aventura, Laser Game, ...) 1 séjour famille de 3 jours a été organisé au mois de Juin à Fouras.
	Public : Le public est mixte. Même si la majorité des participants présente un QF inférieur à 700 Euros, des habitants des Catégories socioprofessionnelles supérieures participent régulièrement aux sorties. Ces personnes pourraient tout à fait faire la sortie en autonomie mais elles préfèrent le côté convivial de la sortie de groupe. Les parents se rencontrent ainsi et peuvent échanger lorsqu'ils se croisent devant l'école ou au café parents. Les sorties ont accueilli de nouvelles familles du quartier.	Moyens : Coordination de l'organisation par la Référente Familles et Pouvoir d'Agir ou l'animateur Familles et lien social sur proposition de la Commission Familles et Projets Participatifs. Transports en minibus ou bus de tourisme. Lors des sorties, l'équipe d'animation est à l'écoute des envies et des besoins du public. L'objectif est de Co construire le programme des sorties. En effet si elles ne correspondent pas aux attentes du public, elles seront peu investies.



Sortie familles et Bien vieillir

GI'PAUSE CAFÉ	Objectifs opérationnels ; Rompres l'isolement d'habitants du quartier (nouveaux venus, personnes isolées, ...). Formaliser un espace où les habitants peuvent se rencontrer et échanger librement dans un cadre convivial. Accueillir leurs préoccupations au sein de la Commission familles et projets participatifs. Informers, communiquer et impliquer les habitants sur les actions de la Maison de la Gibauderie.	Contenu : Le Gi'pause café constitue la première approche pour les habitants qui découvrent la Maison de la Gibauderie. C'est un espace pour faire connaissance, être informé, ... Temps d'accueil volontairement libre (boissons chaudes, journal, échanges informels). Fréquence : Les Gi'Pauses Café se déroulent les mercredis pendant la période scolaire de 8h30 à 9h30. Il y a eu 47 Gi'pauses Café dans l'année. Les Gi'pauses café se sont davantage tenues à l'extérieur compte tenu des règles sanitaires en cours. 1 fois par mois, le Gi'pause café se déplace devant les écoles et 1 jeudi par mois devant le Centre Commercial.
	Public : - Environ 80 personnes différentes ont participé dont 80% de femmes. - Les fréquentations sont différentes selon les lieux investis et la manière d'animer : > Les Gi'pauses café à la Maison de la Gibauderie sont investies par les habitants habitués connus de l'Association. > Les Gi'pauses café devant les écoles sont investies uniquement par des parents qui pour certains sont des habitués, pour d'autres des habitants avec qui nous avons un lien faible (parents de l'Accueil de Loisirs, Gibau'coup de pouce...) > Les Gi'pauses café au Centre Commercial de la Gibauderie drainent un public plus âgé, parfois plus isolé et avec qui nous avons des liens faibles ou encore inexistantes.	Moyens : L'implication salariée a été variable. Généralement l'action dure 1 heure et demie mais parfois lorsqu'elle est associée à une animation telle « Gibouldingues », cela peut durer toute la matinée. Partenariat avec les écoles et le périscolaire du quartier et avec les commerçants de la Gibauderie.

ATELIERS PAR ET POUR LES HABITANT·E·S

Objectifs opérationnels :

Renforcer le lien social, l'intergénérationnel et la mixité sociale.

Accompagner les personnes dans l'organisation de leurs projets de loisirs.

Associer les habitant·e·s à l'Animation Globale et aux projets transversaux de l'Association.

Contenu à la rentrée 2022 2023

Ateliers reconduits :

ATELIERS D'ENSEIGNEMENT (animés par un prestataire)

- Anglais niveau conversation (hebdomadaire, 7 participant·e·s)
- Anglais niveau intermédiaire (hebdomadaire, deux groupes de 8 ou 5 participant·e·s chacun)
- Art floral (mensuel, 10 participant·e·s)
- Couture (bimensuel, deux groupes de 8 participant·e·s chacun)
- Œnologie (mensuel, 12 participant·e·s)
- Théâtre enfant (hebdomadaire, 14 participant·e·s) et adulte (hebdomadaire, 19 participant·e·s)
- Vannerie (mensuel, 7 participant·e·s)
- Yoga (hebdomadaire, un groupe de 19 participant·e·s et un groupe de 25 participant·e·s)
- Tai-chi (hebdomadaire, 10 participant·e·s)

ATELIERS D'ECHANGES DE SAVOIR (animés bénévolement)

- Apprentissage du français (hebdomadaire, deux groupes de 12 ou 7 participant·e·s)
- Cartonnage (hebdomadaire, un groupe de 11 participant·e·s)
- Club lecture « M et lire » (mensuel, 6 participant·e·s)
- Cuisine conviviale (mensuel, 20 participant·e·s)
- Ecriture (bimensuel, 5 participant·e·s)
- Généalogie (un atelier bimensuel et un atelier hebdomadaire, 13 participant·e·s)
- Informatique (inscription à la séance, 12 participant·e·s différent·e·s sur 7 ateliers)
- Marche de loisir (3 fois par semaine, 23 participant·e·s)
- Photo (hebdomadaire, 15 participant·e·s)

Ateliers arrêtés ou modifiés :

- L'atelier théâtre a été rallongé en raison d'une forte demande
- Réduction du temps d'atelier pour l'anglais et le Viet Vo Dao (faute de participants)
- Suppression de l'activité « Balade à vélo » suite à l'arrêt du bénévole animateur

Ressources :

Fonctionnement : un·e référent·e bénévole par atelier même en cas d'animation par un·e professionnel·le.

Bénévolat pour l'animation des ateliers d'échanges de savoir.

Animation professionnelle pour les ateliers nécessitant un·e intervenant·e professionnel·le.

Coordination, suivi et évaluation par le Directeur de la Maison de la Gibauderie.

Public :
Plus de 245 participant·e·s âgé·e·s de 8 à 92 ans.

PROGRAMMATION CULTURELLE EXPOSITIONS, CONFÉRENCES, SPECTACLES

Objectifs opérationnels :

Proposer à tous un enrichissement culturel.
Programmer et diffuser sur le quartier des propositions artistiques.
Soutenir et promouvoir les compagnies et artistes locaux.

Contenu :

Programmation de spectacles vivants (1 à 2 fois par mois). Cette année, la programmation estivale a été renforcée avec 11 spectacles de juin à août.
Programmation d'expositions (1 fois par mois).

Public : Habitants du quartier et plus.

Ressources :

Agent logistique et programmation culturelle

Une commission d'une dizaine de bénévoles assure la programmation des spectacles, expositions et conférences autour de thématiques communes. Des bénévoles se relayent pour tenir la billetterie les soirs de spectacles.

9 expositions

Janvier 2022 : « Les merveilles de la nature » – Peinture de Sylvie Disa.
Février 2022 : « Instantanés » par le club photo de Montamisé.
Mars 2022 : Peintures de Marc Wery.
Avril 2022 : Collages par Antoine Berthier.
Mai / Juin 2022 : « Lutra, Lutra » - Exposition des Giboul'dingues
Juillet / Août 2022 : « les choix de l'atelier » et « Ponts et passerelles » par l'atelier photo de la Gibauderie.
Octobre 2022 : « ConfidAnse » - Photo par Florence Salvetti et Franck Valensek.
Novembre 2022 : « L'expo idéale » à la façon de Hervé Tullet par les enfants d'assistantes maternelles de Poitiers.
Décembre 2022 : Exposition de peintures par Alain « Toc » Coulon et Paula Gonzalez

14 spectacles

Samedi 5 février 2022 : « Plume » spectacle jeune public par Intrépide et Cie.
Vendredi 4 mars 2022 : « Macbett » par la troupe du 102.
Samedi 5 mars 2022 : « Les Déconcertantes » par la troupe des Didascalies.
Vendredi 8 avril 2022 : « Les crapauds fous » par la troupe du Théâtre Ambul'.
Vendredi 13 mai 2022 : Concert de Boris Viande pour la soirée des Giboul'dingues.
Dimanche 26 juin 2022 : Fête de quartier avec « le transistor » par la Cie la Part Belle et « Happy Bal ».
Vendredi 8 juillet 2022 : Concert de Oscar Fou.
Vendredi 15 juillet 2022 : Concert des Ricochets.
Jeudi 28 juillet 2022 : Concert de Ticket to swing Big Band en partenariat avec la Ville de Poitiers.
Samedi 24 septembre 2022 : Concert de « La Boutik »
Vendredi 14 octobre 2022 : « ça Va ? » par la compagnie Bus 25.
Samedi 15 octobre 2022 : « La puce à l'oreille » par la compagnie des Chopalos.
Jeudi 17 novembre 2022 : « Dys sur dix » par la compagnie Pih Poh en partenariat avec le festival des Accessifs de la Ville de Poitiers.
Samedi 19 novembre 2022 : « La drôle de maison » par la compagnie l'Arbre Potager ».

FÊTE DE QUARTIER	
Objectifs opérationnels : Animer la vie locale et renforcer le Vivre Ensemble. Organiser des temps festifs et fédérateurs rassemblant habitants et acteurs de la vie locale. Accompagner les habitants dans la réalisation de leurs projets. Favoriser la participation toujours plus large d'habitants et acteurs locaux.	Contenu : Fête de quartier du dimanche 26 juin • Animations enfance • Espace détente animé par la Maison de la Gibauderie (salon de thé marocain, espace massage avec M SAL...) • Stands tenus par l'atelier photo et les partenaires (perles et bijoux par Gibaularge, Tournoi de belote par le GEM La Cordée, Stand Assemblée Citoyenne par la ville de Poitiers). • Animations sportives par une association omnisports. • Vide Grenier • Restauration de nouveau assurée par la Maison de la Gibauderie (menu bar à salade et grillades). • Restauration sucrée assuré par les jeunes. • Spectacle de Théâtre burlesque avec la Cie La Part belle et Bal avec la Cie HAPPY BAL Habituellement positionnée le samedi, la fête a eu lieu pour la première fois un dimanche. C'était un choix contraint par l'agenda mais l'équipe juge que le dimanche est plus adapté, les personnes sont plus disponibles. On constate d'ailleurs une meilleure fréquentation tout au long de la journée.
Public : Habitants du quartier de tous âges.	
Ressources : 30 bénévoles pour la fête de quartier. 20 salariés Coordination par la direction de la Maison de la Gibauderie.	

LES GIBOUL'DINGUES : EXPOSITION - CARNAVAL – SPECTACLE

Objectifs opérationnels : Fédérer les associations et favoriser la rencontre de leurs membres. Développer des partenariats autour d'actions fédératrices. Faire se rencontrer des personnes issues de milieu ordinaire et du champ du handicap.	« Giboul'dingues, Lutra, lutra » La ville de Poitiers mandate à nouveau Poitiers Jeunes en 2022 pour organiser un carnaval. Le thème choisi est celui des animaux en voie de disparition. La Maison de la Gibauderie et les partenaires, accompagnée par la HOP HOP Cie et sa fondatrice Julie Bernard ont choisi de travailler sur la loutre. C'est l'un des 10 animaux en voie de disparition en France. Elle vit à proximité de Poitiers sur les bords de Boivre car l'ouest de la France est une région propice. Julie BERNARD est scénographe. Ce projet a aussi permis aux publics de découvrir ce métier. Encore cette année, seuls les ateliers pour constituer l'exposition collective ont eu lieu. Le défilé et le spectacle amateur ont été annulés compte tenu des conditions sanitaires. Le projet a consisté à élaborer collectivement une catiche géante (terrier de la loutre) aux abords et dans le hall de la Maison de quartier. Les différents groupes ont constitué des triangles de bois qui ont ensuite été remplis de laine, puis assemblés et posés sur une structure en bambou. Les partenaires ayant participé sont : l'Association Gibaularge, les écoles maternelles, les foyers de Mignaloux, Cord'âges et l'EHPAD Korian Agapanthe. 80 heures d'ateliers ont été nécessaires. Environ 300 personnes différentes ont participé au projet. Une semaine d'ateliers a été nécessaire pour installer la Catiche qui est restée jusqu'au 30 septembre. Entièrement végétale, elle a été broyée par les services de la ville. Le projet a abouti à une grande fête le vendredi 5 mai avec inauguration de la catiche, conte musical sur le thème de la loutre écrit spécifiquement pour cet événement et accompagné à la harpe électrique de Sarah EVEN (administratrice de la Hop Hop Cie). Concert du DJ Boris VIANDE.
Public : Adhérents enfants/adultes de la Maison de la Gibauderie, associations partenaires, accueils périscolaires municipaux, établissements scolaires du quartier, Crèche les Lutins, associations de parents d'élèves, établissements médico-sociaux agissant dans le domaine du vieillissement, du handicap ou de la psychiatrie.	

Ressources humaines :

Bénévolat pour l'organisation de l'événement.

Implication des partenaires de la Maison de la Gibauderie.

Coordination du projet par l'équipe salariée de la Maison de la Gibauderie et un représentant du Conseil d'administration (Catherine GUERIN, secrétaire).



Inauguration de la catiche, terrier de la loutre d'Europe

F. Prêt de salle – soutien à la vie associative et démocratique

Prêt de salle – soutien à la vie associative et démocratique	
Objectifs opérationnels : Soutenir la vie associative locale. Fédérer les Associations et développer des partenariats.	Contenu : Hébergement à titre gratuit (1063 heures d'utilisation) : - 39 associations ont bénéficié du régime d'une gratuité mensuelle pour utiliser une salle (91 fois) - La ville de Poitiers (11 fois) - L'école Evariste Galois (6 fois), Saint Exupéry (3 fois) Hébergement à titre gratuit de partenaires ayant une action complémentaire avec la Maison de la Gibauderie (1399 heures d'utilisation). C'est le statut de partenaire hébergé valable un an. A la rentrée 2022, les partenaires hébergés étaient : • Gibaularge : Activités de loisirs pour les habitants • Chœur des Champs : Chorale • La Gymnastique Volontaire de la Gibauderie : Atelier Gym équilibre et Pilates • La Compagnie Bus 25 : Résidence de théâtre • Vestibule de la parole : Atelier amateur de contes et partenariat avec l'accueil de loisirs, sur la journée d'accueil des nouveaux habitants et les Giboul'dingues. • Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Poitiers : Permanences d'information pour les modes de garde d'enfants et animations pour les assistantes maternelles • Les Im'patients : Pairs aidants pour la solidarité et l'inclusion du handicap • Bin Bin compagnie : danse et création chorégraphique.
Public : Associations partenaires du Projet d'Animation Globale de la Maison de la Gibauderie.	
Moyens : Mise à disposition régulière ou occasionnelle de salles. Location de salles à tarifs préférentiels. Intégration des Partenaires hébergés au sein de différents groupes de travail bénévoles Partenariat sur des thèmes ou des actions particulières.	

G. Le Conseil de quartier

CONSEIL DE QUARTIER	
Objectifs opérationnels : · Favoriser la participation du plus grand nombre d'habitants à la vie du quartier · Donner à chacun le sentiment d'agir pour son quartier · Favoriser les temps de rencontres des habitants pour porter des projets collectifs visant à l'amélioration du cadre de vie	Constat de grandes difficultés pour fidéliser les habitants pour participer aux réunions du Conseil de Quartier. Remise en cause du fonctionnement et de la définition même du Conseil de Quartier. Importante baisse de dépôt de projets dans le cadre des Budgets Participatifs 2023 (3) Les projets B.P. mis en œuvre en 2022 et début 2023 : • Parcours de santé seniors. 1^{ère} phase printemps 2023 • Plantation de haie ; réalisé • Stèle Mémorial des camps de prisonniers sur le quartier. Septembre 2023 • Travaux de plantation dans le Parc. AUTOMNE 2023 • Jardins partagés : En cours d'élaboration
Public : Habitants du quartier.	
Ressources humaines : Bénévolat pour l'animation des réunions du Conseil de Quartier, le suivi des travaux, les relations avec la collectivité. La participation des habitants du quartier est nécessaire pour construire ces projets aussi vous pouvez rejoindre les groupes de travail en vous adressant à : conseil.gibauderie@orange.fr Par son action, le Conseil de quartier de la Gibauderie accompagne les porteurs de projet dans les phases études et mise en œuvre. Le Conseil de Quartier est le relai des habitants auprès de la mission participation citoyenne de la ville notamment. Chacune de vos demandes ou de vos suggestions seront prises en compte aussi n'hésitez pas à nous contacter.	

H. Animer le projet associatif

i. Partenariats et affiliation

Grâce à la mobilisation d'un environnement partenarial, le projet associatif de la Maison de la Gibauderie est développé en synergie avec les politiques publiques et les acteurs du Territoire.

a) Etat

Dans le cadre du plan de relance post-crise du COVID 19, l'Etat a pris un ensemble de mesures pour l'emploi. Nous avons ainsi bénéficié ainsi d'une aide exceptionnelle pour l'embauche de 3

apprentis BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse et de l'Education Populaire) et 1 DEJEPS (Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire) et de primes à l'embauche pour les jeunes de moins de 26 ans et les personnes issues de quartiers prioritaires.

b) Ville de Poitiers

Les CPO réunissant la Ville de Poitiers, la CAF de la Vienne et les 10 maisons de quartier ont vu le jour dans une première version de 2017 à 2020 prolongées sur 2021. Les CPO 2022 2025 ont été signées en septembre 2022 au terme d'un travail de concertation entre les 10 binômes direction/présidence des Maisons de quartier, les élus et techniciens de la Ville de Poitiers et les techniciens de la CAF de la Vienne. Les 5 journées de travail de juin 2021 à mai 2022 étaient accompagnées par la SCOP ACCOLADES

La ville, la CAF et les 10 Maisons de quartier, s'engagent sur une convention en 2 parties :

- un socle commun aux 10 maisons de quartier
- et une partie spécifique à chaque association qui correspond à notre projet d'animation globale.

Dans le socle commun, les 10 MQ, la ville et la CAF ont décidé d'agir collectivement pour des changements à opérer d'ici 2025 :

- Chaque parent se sent légitime à jouer son rôle de premier éducateur de son enfant au sein de la communauté éducative.
- Tous les habitants ont la possibilité de participer à la construction et/ou à la mise en œuvre des politiques publiques.
- Les habitants ont amélioré leurs conditions de vie du fait d'un meilleur exercice de leurs droits.
- Quel que soit leur lieu de vie, les habitants vivent sans crainte dans tous les espaces publics.
- Tous les habitants sont partis prenantes des décisions relatives à la transition écologique avec une vigilance à ne laisser personne au bord du chemin.

Etant donné son caractère à la fois novateur pour les maisons de quartier et urgent au regard du contexte, la dernière ambition relative à la transition écologique fait l'objet d'un chantier commun aux 12 partenaires démarré en 2022.

L'accompagnement de la Ville de Poitiers se matérialise de différentes manières :

- Soutien matériel et logistique :
 - Mise à disposition de matériel pour les manifestations diverses.
 - Mise à disposition du bâtiment et sa maintenance.
 - Mise à disposition de l'Ecole Evariste Galois pour les besoins de l'accueil de loisirs maternels.
 - Utilisation de la restauration scolaire municipale à l'Ecole Evariste Galois pendant les vacances scolaires pour l'Accueil de loisirs.
- Soutien financier dans le respect du vote du budget :
 - Des subventions intégrées liées à la Convention Pluriannuelle d'Objectifs
 - Des subventions d'investissement ou de projet supplémentaires
- Instances de suivi du projet associatif par la Ville de Poitiers :
 - L' élu.e de la Ville de Poitiers adjoint aux Maisons de quartier est « membre invité » (voix consultative) du Conseil d'Administration de l'Association.

- Une commission partenariale annuelle en fin d'année regroupe le Conseil d'Administration et la Ville de Poitiers. Cette année, compte tenu du renouvellement du Projet d'Animation Globale, la CAF représentée par les membres de la Commission d'Action Sociale et les techniciens référents ont également participé.
- Il existe également une réunion mensuelle des Directions de Maison de Quartier animée par le service Maisons de Quartier (1 réunion/ mois).

c) Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne (CAF)

Plusieurs conventions encadrent les soutiens financiers de la CAF à la Maison de la Gibauderie :

- La Prestation de Service Animation Globale et Animation Collective Familles.
- La Prestation de Service Accueil de Loisirs et ALOE (Accueil LOisirs Enfants).
- Le fonctionnement des Accueils de Loisirs 3-18 ans via le Contrat Enfance Jeunesse.
- Le soutien au secteur jeunesse (soutien aux projets des jeunes).
- Le soutien au secteur Familles REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité)
- Le fonctionnement de l'accompagnement scolaire (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité – CLAS).

2022 était l'année du renouvellement du Projet d'Animation Globale conditionnant la Prestation de Service Animation Globale et Animation Collective Familles. Cf le rapport d'activités – Renouvellement du Projet d'Animation Globale.

C'était également l'année du renouvellement de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs Ville – CAF de la Vienne – 10 Maisons de quartier (cf ci-dessus la partie Ville de Poitiers)

d) La Fédération des Centres Sociaux de la Vienne (FCSV) :

L'affiliation à la Fédération des Centres Sociaux est marquée cette année par la démarche du Congrès des Centres sociaux de France qui se tient du 12 au 14 mai à Lille.

Cet événement réunissant 4000 salariés et bénévoles des centres sociaux français a lieu tous les 10 ans (Lyon 2013). C'est un moment fédérateur qui permet d'élaborer le projet fédéral des années à venir. L'édition 2013 avait notamment été marqué par la Fabrique des possibles et le développement du Pouvoir d'Agir qui a imprégné les centres sociaux pendant 10 ans.

Le Congrès 2023 aura pour thème Justice sociale et démocratie. La Maison de la Gibauderie a participé aux « banquets citoyens » proposés par la Fédération nationale pour faire vivre cet événement et faire remonter au national les préoccupations des habitants sur ces deux enjeux d'actualité.

La Maison de la Gibauderie a animé un collectif inter quartier de seniors mobilisés pour leur fin de vie dans la dignité et un groupe de parents d'enfants en situation de handicap mobilisés pour les droits de leurs enfants.

e) Le Collectif des Maisons de Quartier

La Maison siège au Collectif des Maisons de quartier par la présence d'un administrateur et de la direction. C'est un espace politique de discussion et de défense de l'intérêt des Maisons de quartier à Poitiers. Cette année, les travaux du collectif ont été marqués par la finalisation de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022 2025 et son processus d'évaluation. Le deuxième chantier est le lancement d'une démarche collective à 10 Maisons de quartier sur la Transition écologique.

Concernant la Transition écologique, un questionnaire a été adressé aux membres des 10 Maisons de quartier. Partant de ce dernier, 60 personnes issues des 10 Maisons de quartier se sont réunies le 15 octobre et ont collectivement lancé 6 chantiers à partir des contributions issues du questionnaire :

- Aller vers
- Mobilité
- Alimentation
- Logement
- Déchets/ seconde vie
- Bio diversité

La Maison de quartier participe au pilotage des groupes Aller vers, Mobilité et Déchets/ Seconde vie.

f) Le Groupement d'Employeurs Socio-Culturels (GESC) (8 réunions du Conseil d'administration)

En matière de gestion salariale, le Conseil d'Administration entend lutter contre le travail précaire (CDD et temps de travail « très » partiels), fidéliser et développer les compétences du personnel d'animation. Depuis octobre 2013, le Conseil d'Administration a donc recours au GESC pour co-employer des animateurs avec d'autres Maisons de quartier. Le GESC met aujourd'hui 6 salariés à disposition de l'Association sur les 20 postes de travail de la Maison de la Gibauderie.

Afin d'être acteur du GESC, le Directeur de la Maison de la Gibauderie est mandaté par le Conseil d'Administration de l'Association pour siéger au Conseil d'Administration du GESC. Il y siège en tant que secrétaire.

Le Directeur fait également partie du groupe technique : réunion des directeurs des associations adhérentes du GESC visant à éclairer les prises de décision du Conseil d'Administration.

Cette année, le GESC est marqué par une évolution de ses missions. En effet, une partie du territoire poitevin a été agréé Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée à compter de janvier 2023. Le Conseil d'administration du GESC a décidé de participer à ce projet en devenant une Entreprise à But d'Emploi (EBE) chargée de mettre des salariés à disposition. Le GESC conserve donc son activité historique de mise à disposition de salariés, principalement animateurs et développe en plus une activité d'EBE.

ii. Vie des instances statutaires

Une Assemblée Générale s'est tenue le lundi 28 mars. Lors de l'AG, 2 membres sortants et 2 nouveaux administrateurs ont élus au Conseil d'administration. 3 membres ont démissionné en cours d'année.



Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration est constitué de 12 adhérents élus, d'un membre de droit représentant de la Fédération d'affiliation et d'un membre invité élu de la Ville de Poitiers. Sa fonction consiste à décider des grandes orientations de l'Association en matière de politique associative, gestion financière et salariale. Il s'est réuni 3 fois.

Lors du 1^{er} CA suite à l'AG, les mandats ont été votés comme suit :

- Sophie JEUSSEAUME, Présidente et Bruno FAYE Vice-Président (les postes ont été intervertis entre Sophie et Bruno).
- Catherine GUERIN, secrétaire et Dominique DUPONT, Secrétaire adjointe). Dominique récupère le poste occupé pendant plusieurs années par Marielle PAIN FAVRE qui avait démissionné peu de temps avant l'AG.
- Zakia BLOUET, Trésorière et Soumia RABI, Trésorière adjointe. En novembre 2022, suite à la démission pour raisons personnelles de Zakia, Soumia est devenu Trésorière et Georges APOSTOLOU s'est proposé pour soutenir Soumia avant d'être officiellement élu au CA du 9 janvier 2023.

Le Bureau prend les décisions relatives à la vie courante de l'Association. Il s'est réuni 5 fois toujours de manière élargie avec l'ensemble des administrateurs.

Six « commissions internes » thématiques ont pour objet de préparer les prises de décision du Bureau et du Conseil d'Administration :

- Commission Enfance jeunesse : 2 réunions
- Commission communication : 1 réunion
- Commission ressources : 3 réunions
- Commission prospective : 1 réunion
- Commission Partenaires hébergés : 2 réunions

Trois Commissions externes, ouvertes aux adhérents ont pour objet de programmer des activités :

- o Commission culture : 4 réunions
- o Commission Bien vieillir : 1 réunion

Conseil social et économique, composé des représentants du personnel (1 titulaire + 1 suppléant), d'un administrateur référent (Bruno FAYE) et du directeur :

- o 4 réunions du CSE se sont tenues

iii. Ressources humaines bénévoles

La participation bénévole correspond à 4.3 équivalents-temps-plein, soit 6 600 heures en 2022.

L'année 2022 marque le retour à la quasi normalité suite à la période COVID qui a interdit la présence de bénévoles pendant 2 ans sur une part importante d'activités, notamment l'accueil de loisirs.

Avec 4,3 ETP, l'Association double le temps de présence bénévole au sein de l'association par rapport à 2021 mais ne revient pas au rythme pré-Covid qui était de 6 ETP.

Comme l'an dernier, on note un renouvellement des formes de bénévolat et du nombre de bénévoles impliqués. Ils sont 90 en 2022 contre 75 en 2021.

Toutes les activités sont déployées dans le respect de la complémentarité bénévoles salariés.

Le bénévolat s'est réparti en 2022 de la façon suivante :

- La gouvernance de l'Association : 1 352 heures - avec notamment un temps important dédié au renouvellement du Projet d'Animation Globale – contre 700 heures en 2021.
- La mise en œuvre du projet de l'Association : 5 282 heures (bénévolat d'activités, Gibau'coup de pouce...) contre 2 250 heures en 2021.

iv. Ressources humaines salariées

a) Politique de formation

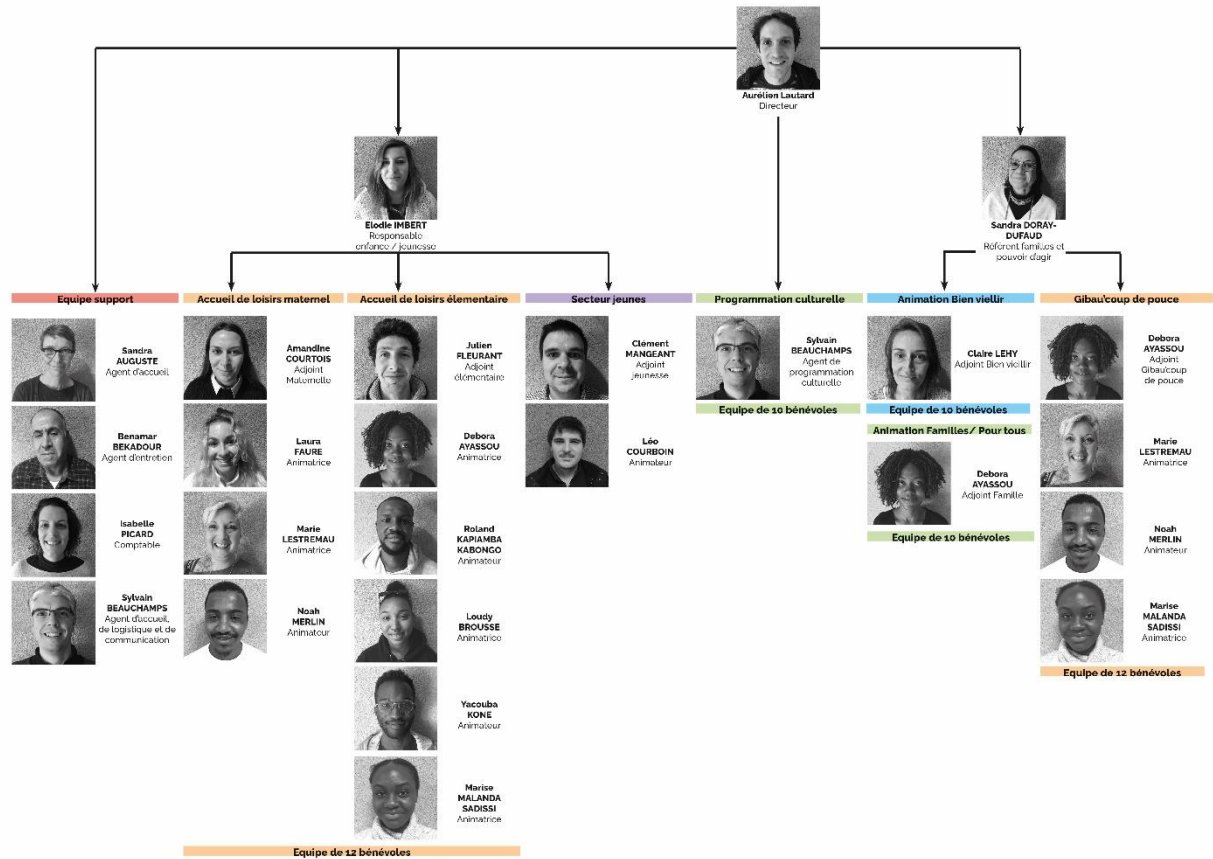
NOM DE LA FORMATION	Nbre de jours	SALARIES et BENEVOLES	STATUT	FONCTION (salariés) MANDAT (administrateurs)
Projet d'Animation Globale	4	9 SALARIES	Salarié.e	
		BENEVOLES	Bénévoles	
BAFA Approfondissement	6	FAURE Laura	Salarié.e	Animation
BAFA	8	AYASSOU Déborah	Salarié.e	Animation
Cybersécurité	1/2	BEAUCHAMPS Sylvain	Salarié.e	Agent logistique
Logiciel NOETHYS	1	PICARD Isabelle	Salarié.e	Comptable
	1	PIROT Aurore	Salarié.e	Agent d'accueil
PROJET VOLTAIRE	1.5	10 SALARIES Maison de la Gibauderie et GESC	Salarié.e MG et GESC	Animateur, coordo, comptabilité, agent logistique
DEJEPS	2021-2022	IMBERT Elodie	Salarié.e	Directrice accueil de loisirs
BPJEPS	2021-2022	COURTOIS Amandine	Salarié.e	Animation
Accompagnement stagiaire BAFA	1	COURTOIS Amandine et Léo COURBOIN	1 salarié MG et 1 salarié GESC	Animation
Base du management	3	DELEZE Inès	Salarié.e	Animation
Biodiversité	3	COURBOIN Léo	GESC	Animation
Comment accompagner les jeunes à réaliser	1	MANGEANT Clément	Salarié	Animation

des projets axés développement durable ?				
Formation CLAS	2	AYASSOU Débora	MG	Animation
		RIVIERE Emilie	GESC	Animation
Suicide et Psycho traumatisme	1	Claire LEHY	Salariée	Animation
Rencontres nationales de l'Education Populaire	3	LAUTARD Aurélien, DORAY DUFAUD Sandra, IMBERT Elodie, MANGEANT Clément	4 Salariés	Direction - Animation
Formation PSC1	1	COURTOIS Amandine, BEKADOUR Bénamar, PICARD Isabelle, LEHY Claire, IMBERT Elodie, MANGEANT Clément, AYASSOU Débora,	7 Salariés	Animation – Agent d'entretien - comptabilité
Animation Croisement des Savoirs	4	Sandra DORAY DUFAUD	Salarié.e	Référente dév. Du pouvoir d'agir
		Aurélien LAUTARD	Salarié.e	direction
		Jeanine RONDEAU	Administratrice	
Gestion d'une équipe pour les organisateurs d'ACM	1	Elodie IMBERT	Salarié.e	Directrice accueil de loisirs
Elaboration et mise en œuvre du plan de dév des compétences	1	Aurélien LAUTARD et Isabelle PICARD	Salariés	Direction - Comptabilité
Equiper de première intervention	1	PIROT Aurore, PICARD Isabelle, MANGEANT Clément, IMBERT Elodie, DORAY DUFAUD Sandra, COURTOIS Amandine, BEKADOUR Bénamar, FLEURANT Julien	Salariés MG et GESC	Agent d'entretien, agent d'accueil, animateurs, coordonnateurs, comptabilité
Entretien annuel d'évaluation	2	Aurélien LAUTARD	Salarié	direction

b) Evolution de l'équipe salariée en 2022

Les recrutements	Contrat à Durée Indéterminée (CDI)	ROUZIQ Mohammed – Animateur AYASSOU Débora – Animatrice MALANDA SADISSI Marise – Animatrice MERLIN Noah - Animateur
	Groupement d'Employeurs Socio-Culturels (CDD-CDI GESC)	ROUZIQ Mohammed – Animateur IBN MOHAMED Saad - Animateur
	Contrats à Durée Déterminée pour renforcer l'équipe d'animation (CDD-CEE)	ASSINOUE Dieu Donné BARONA Andrea BEAU Edwina BONNET Mathilde BROUSSE Loudy BROUSSE DJEGHE Axelle CHRETIEN Lola CISSE Bintouba CISSE Goundoba DEBON Anatole DIABY Nafissatou DIAKITE Cheick DUMALANEDE Anouk FOFANA N'Nesta GATELIER Anton GUIRASSY Fatoumata HASSOLD Kimberley JOYAU Lucas KONE Yacouba MALANDA SADISSI Marise MARCEAUX ROCHER Eleonore MAVY Sephora MERLIN Noah MOREAU Thomas RAUSCHER Coline PAUNET Nadège RABI Nora VILLETTE Alice ZAHEDY Ila
Les départs	Contrat à Durée Indéterminée (CDI)	ROUZIQ Mohammed – Animateur DELEZE Inès - Animatrice CASTRO CINTAS Théo - Animateur
	Groupe d'Employeurs Socio-Culturels (CDI GESC)	ROUZIQ Mohammed – Animateur IBN MOHAMED Saad - Animateur

c) Organigramme au 21 avril 2023



3. RAPPORT FINANCIER 2022

Bilan actif

	Brut	Amort. & Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	2 959	2 959	-	882
Frais d'établissement			-	-
Frais de recherche et de développement			-	-
Donations temporaires d'usufruit			-	-
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	2 760	2 760	-	882
Autres immobilisations incorporelles	199	199	-	-
Immobilisations incorporelles en cours			-	-
Avances et acomptes			-	-
Immobilisations corporelles	828 303	269 511	558 792	600 753
Terrains			-	-
Constructions	649 753	136 132	513 621	544 233
Installations techniques, matériels et outillages industriels	178 550	133 379	45 171	9 696
Autres immobilisations corporelles			-	46 824
Immobilisations corporelles en cours			-	-
Avances et acomptes			-	-
Biens reçus par legs ou donations			-	-
Immobilisations financières	15 154		15 154	15 154
Participations et créances rattachées			-	-
Autres titres immobilisés	3 538		3 538	3 538
Prêts			-	-
Autres	11 616		11 616	11 616
Total I	846 416	272 470	573 946	616 789
ACTIF CIRCULANT				
Stocks			-	-
Matières premières et autres approv.			-	-
En cours de production de biens			-	-
En cours de production de services			-	-
Produits intermédiaires et finis			-	-
Marchandises			-	-
Avances et acomptes versés sur commandes			-	-
Créances	88 817		88 817	137 599
Usagers et comptes rattachés	12 960		12 960	15 609
Créances reçues par legs ou donations			-	-
Autres créances	101 777		101 777	153 208
Divers			285 658	202 855
Valeurs mobilières de placement			-	-
Instruments de trésorerie			-	-
Disponibilités	283 661		283 661	202 179
Charges constatés d'avance	1 997		1 997	677
Total II	374 474		374 474	340 455
Frais d'émission des emprunts (III)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 220 890	272 470	948 420	957 244
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	Net au	Net au
	31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise	206 666	
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		150 000
Autres réserves		
Report à nouveau	285 444	304 236
Excédent ou déficit de l'exercice	- 10 186	37 875
SITUATION NETTE	481 924	492 110
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	113 305	124 516
Provisions réglementées		
Total I	595 229	616 626
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés		
Total II	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 433	3 223
Total III	5 433	3 223
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	226 650	255 152
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 939	34 301
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	16 748	11 420
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 963	4 916
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	39 458	31 607
Total IV	347 758	337 395
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	948 420	957 244

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	6 184	7 029
Ventes de biens et de services	345 065	301 913
Ventes de biens		61
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	345 065	301 852
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	332 049	311 045
Concours publics et subventions d'exploitation	332 049	311 045
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	-	-
Dont Dons manuels		
Dont Mécénats	-	-
Dont Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	14 567	9 022
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	6 833	4 279
Total I	704 699	633 288
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	926	
Variation des stocks	-	-
Autres achats et charges externes	272 702	218 300
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 477	5 434
Salaires et traitements	309 436	272 609
Charges sociales	66 074	59 647
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	51 802	51 129
Dotations aux provisions	2 287	1 166
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	3 111	2 616
Total II	712 815	610 900
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 8 116	22 388
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	18	31
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 124	192
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total III	1 142	223
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	2 645	2 957
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total IV	2 645	2 957
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	- 1 504	- 2 734
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	- 9 619	19 654

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 472	5 805
Sur opérations en capital	12 687	12 952
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Total V	14 159	18 757
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	14 725	536
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Total VI	14 725	536
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 566	18 221
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V+IX)	719 999	652 268
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X)	730 185	614 393
EXCEDENT OU DEFICIT	- 10 186	37 875

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	107 396	111 600
Bénévolat	99 518	38 264
TOTAL	206 914	149 864
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	107 396	111 600
Prestations en nature		
Personnel bénévole	99 518	38 264
TOTAL	206 914	149 864

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

La Maison de la Gibauderie a pour objet d'assurer l'animation socioculturelle du quartier, la coordination des activités des différentes association, l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants, la gestion de la Maison de la Gibauderie et de tout autre équipement - à titre locataire ou propriétaire - nécessaire à la réalisation de son Projet d'Animation Globale et de ses activités.

Règles et méthodes comptables

Désignation :

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 948420 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 10186 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

45

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les conventions ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

46

Provisions

La provision pour engagement de retraite s'élève à 5 435 € au 31/12/2022.
Cette provision a été évaluée sur la base d'un calcul actuariel en fonction des hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans à l'initiative du salarié,
- Table de mortalité INSEE 2018-2020,
- Turn over 2 % constant,
- Taux de progression des salaires 1 % constant,
- Taux d'actualisation 1 %,
- Taux de charges sociales : 40 % pour les non cadres et 45 % pour les cadres.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Rémunérations

Afin d'éviter la divulgation d'une information à caractère confidentiel, cette rubrique ne sera pas servie.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Concessions brevets licences marques logiciels	2 760	0	0	2 760
- Autres immobilisations incorporelles	199	0	0	199
Immobilisations incorporelles	2 959	0	0	2 959
- Constructions sur sol propre	649 753	0	0	649 753
- Installations techniques, matériel et outillage	36 568	648	726	36 490
- Installations générales, agencements aménag. divers	21 530	5 895	0	27 425
- Matériel de transport	25 307	0	0	25 307
- Matériel de bureau et informatique mobilier	79 696	2 416	1 864	80 248
- Autres	9 548	0	468	9 079
Immobilisations corporelles	822 402	8 959	3 058	828 303
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0	0
- Autres titres immobilisés	3 538			3 538
- Autres immobilisations Financières	11 616	0		11 616
Immobilisations financières	15 154	0	0	15 154
ACTIF IMMOBILISE	840 515	8 959	3 058	846 416

Amortissement des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais établissement, recherche et développement	0			0
- Donations temporaires d'usufruit	0			0
- Concessions brevets licences marques logiciels	1 878	882	0	2 760
- Autres immobilisations incorporelles	199	0	0	199
Immobilisations incorporelles	2 077	882	0	2 959
				0
- Terrains	0			0
- Constructions sur sol propre	105 520	30 612		136 132
- Constructions sur sol autrui	0			0
- Installations générales, agencements aménag. const.	0			0,00
- Installations techniques, matériel et outillage	26 872	3 828	726	29 975
- Installations générales, agencements aménag. divers	22 431	5 709		28 140
- Matériel de transport	11 534	5 061	0	16 595
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 745	5 709	1 864	49 590
- Autres	9 548	0	468	9 079
Immobilisations corporelles	221 649	50 920	3 058	269 511
				0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0	0
				0
TOTAL	223 726	51 802	3 058	272 470

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 90 813,81 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	-12 960	-12 960	
Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances	101 777	101 777	
Charges constatées d'avance	1 997	1 997	
Total	90 814	90 814	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant	
Créances clients et comptes rattachés - produits à recevoir		
Personnel - produits à recevoir		
Charges sociales - produit à recevoir		
Impôts et taxes - produits à recevoir		
Divers - produits à recevoir		
'Caf - Subvention à Recevoir	91 268	91 268
'ASP - Aide à l'emploi à recevoir	2 000	2 000
'Ville - Subvention à recevoir		
'MSA - Subvention à Recevoir	124	124
'Uniformation - Subvention à Recevoir	5 630	5 630
Fournisseurs débiteurs	2 755	2 755
Total	101 777	101 777

0

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres		A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise		0	37 875	168 791		206 666
Réserves pour projet de l'entité		150 000			150 000	0
Report à nouveau		304 235			18 791	285 444
Excédent ou déficit de l'exercice		37 875	-37 875		10 186	-10 186
Situation nette		492 110	0	168 791	178 977	481 924
Subventions d'investissement		124 516		2 274	13 485	113 305
TOTAL		616 625	0	171 065	192 462	595 229

Les réserves pour projet de l'entité ont été affectées en fonds propres. L'affectation du résultat 2020 a été corrigée cette année et est conforme au procès-verbal d'assemblée générale.

Subventions d'investissement

Tableau des subventions d'investissement

		Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :					
	Affectés à des biens renouvelables	23 764	2 274	798	25 240
	Affectés à des biens renouvelables	137 000			137 000
TOTAL		160 764	2 274	798	162 240
Quotes-parts virées au résultat :					
	Affectés à des biens renouvelables	7 486	4 259		11 745
	Affectés à des biens renouvelables	28 763	8 428		37 190
TOTAL		36 248	12 687	0	48 935

		124 516			113 305
--	--	---------	--	--	---------

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour charges	3 223	2 210			5 433
TOTAL	3 223	2 210	0	0	5 433
Répartition des dotations et reprises :					
Exploitation		2 210	0		
Financières					
Exceptionnelles					

Provision pour charge :

Provision pour engagement retraite	5 433
------------------------------------	-------

Etat des dettes

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit	226 650	28 801	138 477	59 372
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 939	61 939		
Dettes fiscales et sociales	16 748	16 748		
Autres dettes	2 963	2 963		
Produits constatés d'avance	39 458	39 458		
TOTAL	347 758	149 909	138 477	59 372
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 502			

52

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	12 529
Personnel - congés à payer	267
Personnel - autres charges à payer	901
Charges s/provision congés à payer	0
Organismes sociaux à payer	54
Etat charges a payer	9 942
Autres charges à payer	439
Total	24 132

Garantie des emprunts

	Engagement financiers reçus
Caution solidaire de GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE	226 518 ok

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Autres	1 997		
Total	1 997	0	0

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits financiers	Produits exceptionnels
PCA CLAS	14 987		
PCA INNOV JEUNES 2023	3 500		
PCA Sub département	1 000		
PCA CAF Soutien exceptionnel	2 143		
PCA Activités	14 974		
PCA Adhésions	2854,66		
Total	39 458	0	0

Subventions

Ventilation des subventions

Nature du concours ou de la subvention	Région	Etat	Département	Ville	CAF	Montant global
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						
ETAT - ASP		10 834				10 834
ETAT - FONJEP		7 164				7 164
DEPARTEMENT - Actions			10 462			10 462
REGION	4 000					4 000
VILLE - Fonctionnement				123 324		123 324
VILLE - CLAS				4 800		4 800
VILLE - Accueil de loisirs				149 701		149 701
VILLE - Culture				3 000		3 000
VILLE - Actions				5 000		5 000
CAF - Fonct. secteur jeunes					6 907	6 907
CAF - REAAP					4 000	4 000
CAF - Exceptionnel					2 857	2 857
						332 049

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

Contributions volontaires en nature

	N	N-1
Ressources		
Dons en nature		
Prestations en nature	107 396	111 600
Bénévolat	99 518	38 264
Total	206 914	149 864

Emplois

Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	107 396	111 600
Prestations		
Personnel bénévole	99 518	38 264
Total	206 914	149 864

55

Prestations en nature

L'association a bénéficié en 2022 de la mise à disposition des locaux par la Ville de Poitiers pour une valeur de 107396 €.

Bénévolat

La participation des bénévoles à l'activité de l'Association, a fait l'objet d'une valorisation de 99 518 € correspondant 4,29 ETP contre 1,91 ETP en 2021.

Les heures de gouvernance de l'association s'élèvent à 1352 heures et les heures des activités à 5282,50 heures. Cette valorisation correspond au SMIC horaire brut chargé, soit 15,00 €/heure.

4. RAPPORT D'ORIENTATION 2023

Le Conseil d'Administration souhaite, de façon continue depuis la création de la maison, permettre à tout l'éventail de la citoyenneté de s'exprimer : être simplement adhérent de l'Association et fréquenter la Maison, ou s'investir, participer aux activités en étant bénévole, ou encore participer dans le cadre du pouvoir d'agir, se lancer dans l'action collective pour améliorer la vie dans le quartier.

Nous plaçons notre action dans le sillage de la Fédération des Centres sociaux culturels, dont le Congrès national de mai 2023 a été consacré à la Justice sociale et à la Démocratie.

Avec l'adoption du Projet d'Animation Globale pour la période 2023-2026, l'action de la Maison de la Gibauderie sera désormais pilotée au regard des 3 objectifs suivants :

- la contribution au lien social et à la citoyenneté
- l'amélioration de l'accès des habitants aux droits et aux services
- la contribution à la transition écologique

Concrètement les équipes salariées et bénévoles ont travaillé sur les processus de changement et des programmes d'actions ; ils ont réécrit les projets pédagogiques ; bref l'action quotidienne de la Maison est en train d'être repensée au travers du PAG.

Le suivi du PAG (qui ne doit pas être rangé dans un tiroir et oublié) se matérialisera par une Rencontre semestrielle consacrée aux 3 cercles (Citoyenneté, Accès aux droits et Transition écologique). La 1^{ère} rencontre est fixée au samedi 1^{er} juillet. Les salariés et bénévoles seront présents et les habitants qui le souhaitent sont les bienvenus. Chaque acteur de la Maison viendra montrer à tous comment il contribue à la démocratie, à l'accès aux droits et à la transition écologique dans le quartier. Ce sera l'occasion de parler des actions, bien sûr, mais aussi de leurs effets, des résultats qu'elles produisent, conformément à nos engagements en matière d'évaluation.

Ce rapport d'orientation sera soumis au vote en même temps que le budget prévisionnel, sauf si un des adhérents présents demande un vote séparé.

Pour le CA, sa présidente,

Sophie Jousseau

5. BUDGET PREVISIONNEL 2023

MAISON DE LA GIBAUDERIE
POITIERS

Le 02/02/2023 à 13:56

BUDGET GENERAL

Budget 2023, Exercice N+1 du 01.01.2023 au 31.12.2023

60	ACHATS		70	REMUNERATIONS DES SERVICES	
604100	Blanchisserie	100.00	708002	PS CAF ALSH	37 000.00
604200	Transport	9 450.00	708003	PS CAF ALOE	9 497.00
604300	Prestations extérieures	26 000.00	708004	PS CAF BONUS TERRITOIRE	66 521.00
604400	Activités Par et Pour	26 550.00	708005	PS CAF JEUNES	17 900.00
604500	Impressions et Affiches	2 450.00	708100	Produits des activités	90 917.00
604600	Sorties Extérieures	11 100.00	708230	PS CAF AGC	69 739.00
604910	GESC	99 047.00	708231	PS CAF ACF	23 331.72
606300	Petit équipement	4 130.00	708232	PS CAF TLF	5 000.00
606310	Produits d'entretien	1 858.00	708233	PS CAF CLAS	18 978.00
606330	Livres et Jeux	457.00	707000	Vente de marchandises	897.00
606400	Fournitures administratives	1 600.00	708100	Location de salle	8 500.00
606500	Petits Logiciels	800.00			
606600	Carburant et gaz	1 233.00			
606800	Petits consommables (peinture, etc...)	3 727.00			
606810	Alimentation	10 500.00			
606820	Accessoires Jetables	177.00			
606830	Médicaments	358.00			
607000	Marchandises	1 130.00			
	Total :	200 667.00		Total :	348 280.72
61	SERVICES EXTERIEURS		74	SUBVENT.D'EXPLOITATION	
611102	Comptoir des RH	4 500.00	741000	Subv.de fonctionnement ETAT	3 000.00
611200	Ménage	4 000.00	741300	ETAT - Aide à l'emploi	10 800.00
613100	Locations véhicules	3 250.00	741400	ETAT Subvention FONJEP	7 160.00
613500	Locations mobilières	1 447.00	742000	Subv.fonctionnement REGION	9 978.99
613501	BNP PARIBAS C227	600.00	743000	Sub.fonctionnement-DEPARTEMENT	11 000.00
613502	BNP PARIBAS BH3622	411.61	744000	Subv.fonctionnement-VILLE CLAS	8 000.00
615500	Entret.& réparat./biens mobil.	249.90	744001	Subv.fonctionnement-VILLE CEJ	149 723.00
615520	Entretien et réparations véhicules	1 167.00	744002	Subv.fonctionnement-VILLE	124 999.00
615600	Maintenance	80.00	744003	Subv.fonctionnement-VILLE Culture	3 000.00
615601	SFERE BUREAUTIQUE C227	2 800.00	744004	Subv. fonctionnement Vacances pour Tous	8 700.00
615602	SFERE BUREAUTIQUE BH3622	120.00	745000	Subv.fonctionnement - CAF REAAP	12 000.00
615603	Maintenance SRT	2 000.00	745001	Subv. fonctionnement CAF Sub Jeunes	3 500.00
616100	Primes assurances-multirisques	2 870.00	748001	Subv. fonctionnement Fondation de France	2 000.00
618100	Documentation générale	697.00			
618500	Frais Séminaire, conférence	150.00			
	Total :	24 342.51		Total :	351 860.99
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	
622600	Honoraires	8 000.00	756200	Adhésion Associations	500.00
623100	Annonces et insertions	50.00	756300	Adhésion famille et individuelle	6 500.00
623400	Cadeaux	60.00			
625100	Voyages et déplacement	350.00			
625300	Frais de restauration	2 200.00			
626100	Téléphone fixe et internet	825.93			
626200	Frais Postaux	674.00			
626300	Téléphone Portable	1 862.60			
627000	Services bancaires & assimilés	800.00			
628100	Concours divers, cotisations..	9 000.00			
628600	Formation des Salariés	16 103.33			
	Total :	39 925.86		Total :	7 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		79	TRANSFERTS DE CHARGES	
777000	QP subv.invest.aff.cpte résultat	12 192.37	791000	Transferts de charges	16 103.00
	Total :	12 192.37			
				Total :	16 103.00

63	IMPOTS, TAXES ET VERSEM, ASSIMIL	
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEM, ASSIMIL	4 972,00
Total :		4 972,00

64	CHARGES DE PERSONNEL	
64	CHARGES DE PERSONNEL	407 356,00
Total :		407 356,00

65	AUTRES CHARGES GESTION COURAN	
651000	Redevance Concession Brevet	1 400,00
651600	Droit d'auteur	777,00
658000	Charges diverses de gestion courante	50,00
Total :		2 227,00

66	CHARGES FINANCIERES	
661100	Intérêts des emprunts & Dettes	2 661,71
Total :		2 661,71

68	DOTAT, AMORTISS. ET PROVISIONS	
681100	Dotations aux amortissements des immo.	50 880,00
681500	Dot., aux prov., risques & charges	2 405,00
Total :		53 285,00

Total charges :		735437,08
------------------------	--	------------------

Total produits :		735437,08
-------------------------	--	------------------